



Note d'information



PARTENAIRE
OFFICIEL

Le 23 mai 2011

Objet : Ajustement du nombre de coureurs minimum pour la prise en compte des résultats dans les classements

L'observation des résultats des régates concernant les 4 premiers mois de 2011 montre que de nombreux résultats, faute d'un nombre suffisant de coureurs, ne sont pas pris en compte dans les Classements Fédéraux CNIF, CRIF.

Si beaucoup d'organismes ont joué le jeu en regroupant les coureurs en intersérie ou en groupes de classement afin de produire un résultat qui soit pris en compte dans les classements, il s'avère que pour certaines pratiques ou certaines régions, cela paraît plus difficile dans l'immédiat.

Afin de palier cet état de fait et permettre une évolution plus progressive, le Bureau Exécutif sur proposition du Département Habitable et du Département Voile Légère a souhaité ajuster le nombre de coureurs minimum pour permettre la prise en compte des résultats dans les classements.

Il est proposé ce qui suit :

- ✓ Grade 5C 5B et 5A → 5 équipages minimum
- ✓ Grade 4 et 3 → 10 équipages minimum
- ✓ Grade 2,1 et W → inchangés

Cette modification est rétroactive et s'applique donc à tous les résultats 2011.

Henry BACCHINI
Vice Président FF Voile
En charge de l'Habitable

Jean Pierre CHURET
Vice Président FF Voile
En charge de la Voile Légère